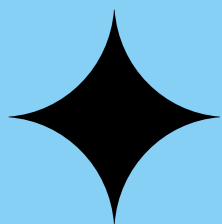


# GRAND PRIX DES STRATÉGIES MÉDIAS



# 2024

STRATÉGIE INTÉGRÉE | STRATÉGIE D'AUDIENCE, DE CIBLAGE,  
DE CREATIVE DATA | MÉDIA PRESSE | MÉDIA RADIO, PODCAST |  
MÉDIAS TÉLÉVISION, CINÉMA | MÉDIA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE |  
MÉDIAS DIGITAL, MOBILE | PLATEFORMES ET RÉSEAUX SOCIAUX |  
RETAIL MEDIA | OPÉRATIONS DE PARTENARIAT, DE PLACEMENT  
DE PRODUIT, DE MÉCÉNAT | STRATÉGIE ÉVÉNEMENTIELLE,  
EXPÉRIENTIELLE | MEILLEURE STRATÉGIE DE CONTENU  
POUR LES MARQUES | MEILLEURE STRATÉGIE MÉDIA RSE |  
DISPOSITIFS GRANDES CAUSES, INTÉRÊT GÉNÉRAL |

PRÉSENTEZ VOS STRATÉGIES MÉDIAS ET HORS MÉDIAS LES PLUS PERTINENT(ES)  
ET NOVATR(ICES) AVANT LE 4 AVRIL 2024

CONTACT INSCRIPTIONS : CÉCILE RUBBEN / [CRUBBEN@STRATEGIES.FR](mailto:CRUBBEN@STRATEGIES.FR)

CONTACT PARTENARIAT : CÉLINE REINE / [CREINE@STRATEGIES.FR](mailto:CREINE@STRATEGIES.FR)

EN PARTENARIAT AVEC

JCDecaux



AVEC LE SOUTIEN DE



# GRAND PRIX DES STRATÉGIES MÉDIAS 2024

Boulogne, le 29 janvier 2024

Madame, Monsieur,

Le succès d'une campagne de communication ne se limite pas à l'impact de sa création. Dans toute stratégie de communication, la manière d'utiliser les budgets des annonceurs est déterminante dans l'atteinte des objectifs et la détermination du ROI. Le rôle et le poids des investissements médias comme hors médias sont ainsi devenus une donnée stratégique pour les entreprises.

Dans leur quête permanente d'une meilleure efficacité, les marques multiplient les formes de dialogue avec leurs clients, leurs consommateurs, à travers des politiques de plus en plus globales. Leur problématique : l'émergence, l'affinité et la rentabilité.

Le 24<sup>e</sup> Grand Prix des stratégies médias a pour vocation de récompenser la pertinence stratégique des dispositifs médias dans une stratégie de communication.

Ce Grand Prix souhaite consacrer des marques qui ont développé des stratégies inventives en s'appuyant sur une utilisation pertinente des médias, quels qu'ils soient. Il valorise le rôle des agences et des entreprises de conseil et souligne le poids déterminant de la fonction média dans les stratégies de communication.

Vous trouverez ci-joint un dossier de candidature qui vous permettra d'inscrire vos campagnes parues entre janvier 2023 et avril 2024.

Nous comptons sur votre participation et votre présence pour que cet événement soit le reflet de la valeur de la fonction médias.

L'équipe Grands Prix Stratégies

**STRATÉGIES**

## LE CONTEXTE

24<sup>e</sup> édition du Grand Prix des stratégies médias.

## LES RAISONS D'ÊTRE

Récompenser la meilleure utilisation stratégique des médias : elle doit être innovante, exemplaire et efficace, saluer la performance média.

Valoriser le rôle des agences médias et des agences conseil et le poids déterminant de la fonction médias dans la stratégie de communication.

## LE JURY

- Le jury se réunira en mai.
- Il est composé d'annonceurs et d'experts médias en agence et au sein de médias.
- Il désigne, en toute transparence, un Grand Prix et des Prix Or, Argent et Bronze par catégorie et éventuellement, des Prix spéciaux.
- Il peut décider librement de récompenser ou pas certaines catégories en fonction de la qualité des dossiers présentés.
- Il peut décider de reclasser un dossier, voire de créer une nouvelle catégorie.
- Il est rappelé que les membres du jury s'abstiennent de voter pour les campagnes réalisées par leur agence ou pour leur entreprise.

## LES CRITÈRES DE NOTATION

Pour chaque dossier, le jury s'attachera à juger de la pertinence stratégique du dispositif (compte tenu du secteur). Seront pris en compte :

- la qualité de l'idée, de l'insight
- la qualité de l'implémentation média
- les résultats

## LES PARTICIPANTS

- Les agences médias, en accord avec leurs clients
- Les agences de placement de produit, en accord avec leur client
- Les agences de publicité généralistes et interactives, en accord avec leurs clients
- Les directeurs de la communication, directeurs du marketing et directeurs des médias en entreprise
- Les supports, les régies, les sociétés de production et directions commerciales, en accord avec leurs clients

## LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Vous pouvez présenter toutes les campagnes réalisées entre janvier 2023 et avril 2024.

Les campagnes présentées l'an dernier ne peuvent être représentées cette année.

## DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS

### **Jeudi 4 avril 2024**

Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte.

En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition **après le 4 avril 2024**.

Attention, tout dossier inscrit après la date de clôture, en accord avec l'organisation, fera l'objet d'une majoration de ses tarifs de 200 €HT (cf page 4).

## **LA PROMOTION DES RÉSULTATS**

Les résultats seront dévoilés en septembre 2024, lors d'une remise de Prix réunissant les professionnels de ce secteur. Lors de cette même soirée seront également présentés les Grands Prix Stratégies de la publicité et du craft & de la production. Cette cérémonie clôturera le 5<sup>e</sup> Stratégies Festival.

Le palmarès sera diffusé sur tous les supports Stratégies et dans son intégralité dans une newsletter spécifique et sur notre site [strategies.fr/nos-evenements](http://strategies.fr/nos-evenements) le 23 septembre.

Pour valoriser leur récompense, les lauréats des Prix et du Grand Prix bénéficieront du logo de leur distinction. Ce logo pourra être utilisé sur tous les supports de communication de la marque ou de l'agence (publicité, présentation agence, page dans des guides, plaquettes, salons, e-mailings, mails internes...)

## **LES DROITS D'INSCRIPTION ET FRAIS DE PARTICIPATION**

**Un droit d'inscription vous sera demandé ainsi que des frais de participation par réalisation présentée.**

- Droit d'inscription : 1200 € HT (commun à toutes les catégories).
- Frais de participation : 800 € HT par réalisation

Les dossiers remis, avec l'accord du Service Grands Prix, après la date de clôture du 4 avril 2024 feront l'objet d'une majoration de 200 € HT. Seuls les dossiers complets (descriptifs et pièces jointes) pourront être pris en compte.

Le règlement de l'inscription doit être effectué au plus tard le 15 avril 2024 ; en cas de non-reception du règlement, l'organisation se réserve le droit de ne pas présenter le dossier à la réunion de jury.

Pour valider votre inscription vous devez éditer votre facture en ligne : [inscriptiongrandprix.strategies.fr](http://inscriptiongrandprix.strategies.fr)

## **RENSEIGNEMENTS**

### **CONTACT INSCRIPTIONS**

[www.strategies.fr/nos-evenements](http://www.strategies.fr/nos-evenements)

**Cécile RUBBEN**

**E-mail :** [crubben@strategies.fr](mailto:crubben@strategies.fr)

**Sarah OUERIEMMI**

**E-mail :** [s.oueriemmi@strategies.fr](mailto:s.oueriemmi@strategies.fr)

### **CONTACT PARTENAIRES**

**Céline REINE**

**E-mail :** [creine@strategies.fr](mailto:creine@strategies.fr)

## **L'INSCRIPTION ET L'ENVOI DES ÉLÉMENTS PHYSIQUES**

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié : [grandprixstrategies.plateformecandidature.com](http://grandprixstrategies.plateformecandidature.com)

Merci d'envoyer à l'adresse suivante les éventuels éléments physiques qui complètent votre inscription :

- documents papier : magazines, flyers, mailing, photos, etc. (en 5 exemplaires)
- objets : goodies, packaging, produit... (en 5 exemplaires)

### **GRAND PRIX STRATÉGIES DES STRATÉGIES MÉDIAS 2023**

**à l'attention de Cécile RUBBEN**

**Stratégies**

**4 bis rue de la Pyramide**

**92100 Boulogne Billancourt**

**Livraison des plis entre 10h et 17h**

**Important :** Merci de nous prévenir par email de chaque envoi de dossier (et de son contenu) avant la date de clôture.

# DESCRIPTIF DES CATÉGORIES

## 1 - MEILLEURE STRATEGIE MEDIA

### 1a - Stratégie intégrée

### 1b - Stratégie d'audience, de ciblage, de creative data

Utilisation de la data dans l'élaboration de sa stratégie de communication : campagnes data driven, campagnes dont les données sont utilisées afin de trouver la réponse la plus efficace et créative à une problématique de marque.

## 2 - MEILLEURE STRATÉGIE MÉDIA LOCALE

## 3 - MEILLEUR DEPLOIEMENT

Pour les catégories 3a à 3f, il s'agit de l'utilisation originale et créative d'un média dans le cadre d'une action spécifique. Pour les dossiers présentés dans cette catégorie, merci de concentrer votre stratégie mise en place, décrite dans votre descriptif, sur le seul et unique média choisi même si elle rentre dans le cadre d'une stratégie globale.

### 3a - Utilisation stratégique et ou tactique du média Presse

### 3b - Utilisation stratégique et ou tactique du média Radio, des Podcasts et ou tactique

### 3c - Utilisation stratégique et ou tactique des médias Télévision, cinéma

### 3d - Utilisation stratégique et ou tactique du média Publicité extérieure

### 3e - Utilisation stratégique et ou tactique du média Digital, mobile

### 3f - Utilisation stratégique et ou tactique des Plateformes et réseaux sociaux

### 3g - Retail Media

### 3h - Opérations de partenariats, de placements de produit, de mécénat

Utilisation d'opérations spéciales, de sponsoring, de partenariat, de placement de produit ou de mécénat comme support d'une stratégie de communication.

### 3i - Stratégie événementielle, expérientielle

Utilisation d'un événement, d'une expérience terrain en tant que support dans une stratégie de communication

## 4 - MEILLEURE STRATÉGIE DE CONTENU POUR LES MARQUES

Création de contenu sur mesure : brand content, divertissement

## 5 - MEILLEURE STRATÉGIE MEDIA RSE

## 6 - DISPOSITIFS GRANDES CAUSES, INTÉRÊT GÉNÉRAL

Campagnes, dispositifs, opérations menés pour une grande cause.

En fonction des dossiers reçus, une catégorie non citée pourra être ouverte

# DOSSIER DE CANDIDATURE

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié  
[grandprixstrategies.plateformecandidature.com](http://grandprixstrategies.plateformecandidature.com)

**IMPORTANT**  
NE PAS FAIRE  
APPARAÎTRE LE NOM  
OU LE LOGO DE  
L'AGENCE SUR TOUS  
LES DOCUMENTS  
FOURNIS

## COMPOSITION DU DOSSIER EN LIGNE

Le **CHOIX DE LA CATÉGORIE** dans laquelle vous vous inscrivez : cf page 5

La **FICHE DE RENSEIGNEMENTS** :

Merci de la compléter avec précision, ces informations peuvent être reprises dans Stratégies, les adresses email nous servent à vous envoyer les invitations électroniques pour la cérémonie de remise des Prix.

Le **DESCRIPTIF DE VOTRE RÉALISATION** en 6 points :

- PROBLEMATIQUE – CONTEXTE CONCURRENTIEL
- OBJECTIFS DE LA STRATEGIE
- ELEMENT DE DIFFERENCIATION ET MOYENS MIS EN OEUVRE
- DATE DE MISE EN PLACE – DUREE DE LA REALISATION
- PLAN MEDIA

MÉDIA	NUMÉRO OU NOM DU VISUEL	NOM(S) DU OU DES SUPPORT(S)/ TITRE(S)
• Presse magazine		
• Presse quotidienne		
• Presse professionnelle		
• Publicité extérieure		
• Radio (indiquer la durée du spot)		
• Télévision (indiquer la durée du spot)		
• Cinéma (indiquer la durée du spot)		
• Digital		
• Vidéo pour le web (indiquer la durée du film)		
• Réseaux sociaux		

NOMBRE TOTAL DE : • visuels :  • spots radio :  • bannières :  • case study :

• spots TV / Ciné ou films viraux :  • campagnes de téléphonie mobile :  • site (lien url) :

DATE DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PARUTION :

- BUDGET ET RÉSULTATS

Les **ÉLÉMENTS CRÉATIFS** : 500MB maximum par fichier

Pour plus de simplicité et de clarté, nous vous recommandons de nous adresser une présentation numérique de votre dossier. Il peut s'agir d'un film de 2 minutes maximum (case study) ou d'un PDF (10 pages maximum).

**Formats acceptés** :

- Visuels : Format .jpg / 10 visuels maximum par réalisation
- Liens : URL du site Internet ou Intranet
- Films : Format .mov ou .mp4 / 500MB maximum
- Audio : fichier .mp3

# DOSSIER DE CANDIDATURE (SUITE)

## Les CRÉDITS :

Les informations communiquées sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et ne pourront être modifiées par la suite. Si vous préférez, renvoyez-nous à [crubben@strategies.fr](mailto:crubben@strategies.fr) la fiche « crédits rédaction » que vous trouverez p8 de ce dossier.

## Le RÉSUMÉ de votre dispositif :

Un descriptif de celui-ci en 2 phrases et un visuel

## Le RÈGLEMENT et L'ÉDITION de votre facture s'effectue sur la plateforme :

Pour finaliser votre inscription, merci d'éditer votre facture en ligne sur le site : [inscriptiongrandprix.strategies.fr](https://inscriptiongrandprix.strategies.fr)  
En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 4 avril 2024.

En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 4 avril 2024.

## Les modes de règlement suivants sont proposés :

Païement en ligne : Visa, Mastercard

Virement : Banque : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PARIS 16e

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 3000 3033 8300 0201 0050 425

BIC : SOGEFRPP

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPSM24**

## ENVOI D'ÉLÉMENTS PHYSIQUES :

Votre dossier peut être complété par l'envoi des éléments suivants :

- Documents papier : magazines, flyers, mailing, photos, etc. (en 5 exemplaires)
- Objets : goodies, packaging, produit... (en 5 exemplaires)

**IMPORTANT**  
NE PAS FAIRE  
APPARAÎTRE LE NOM  
OU LE LOGO DE  
L'AGENCE SUR TOUS  
LES DOCUMENTS  
FOURNIS

## COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.

Nous vous informons que des éléments supplémentaires seront susceptibles de vous être demandés pour la remise des Prix, à savoir :

- 4 visuels haute définition (format .eps en 300 dpi - 1920 x 1080 pixels)
- Un film de 30 secondes maximum (format .mov non compressé - 1920 x 1080 pixels minimum)

Stratégies décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des éléments présentés.

Tous les éléments de participation non réclamés avant le vendredi 27 septembre 2024 ne seront pas conservés.

## SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES : 500MB maximum

	Vidéo Aspect Ratio	Résolution	Format / Codec	Audio
Recommandé	Full HD 1080px	1920px x 1080px	.mov/H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
	HD 720px	1280px x 720px		
Accepté	4:3 ou 16:9	1024px x 576px	.mp4/ H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
		720px x 576px		
		854px x 480px		
		640px x 480px		

# CRÉDIT RÉDACTION

Vous pouvez compléter directement cette fiche sur la plateforme d'inscription pour chaque réalisation présentée ou nous la transmettre sous format Word par email (crubben@strategies.fr)

Les informations communiquées dans celle-ci sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et **ne pourront être modifiées par la suite.**

Nom de la réalisation : \_\_\_\_\_

Annonceur : \_\_\_\_\_

Responsable annonceur : \_\_\_\_\_

Agence média : \_\_\_\_\_

Responsable agence média : \_\_\_\_\_

Agence : \_\_\_\_\_

Responsable agence : \_\_\_\_\_

Directeur de la création : \_\_\_\_\_

Régie : \_\_\_\_\_

Responsable régie : \_\_\_\_\_

Dates de sortie de la réalisation : \_\_\_\_\_

Secteur d'activité du projet : \_\_\_\_\_

## Informations à éditer sur votre éventuel diplôme (ARGENT - BRONZE) ou trophée (OR) :

- Nom de l'annonceur ou de la marque : \_\_\_\_\_
- Nom de l'agence, régie ou prestataire : \_\_\_\_\_
- Nom de la réalisation : \_\_\_\_\_



# FACTURATION

Les informations présentes sur cette fiche sont à renseigner sur la plateforme de facturation et de paiement : [inscriptiongrandprix.strategies.fr](https://inscriptiongrandprix.strategies.fr)

## GRAND PRIX STRATÉGIES DES STRATÉGIES MÉDIAS 2024

**SOCIÉTÉ (à facturer) :** \_\_\_\_\_

N° de SIRET : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**Responsable de l'envoi des éléments :** \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Secteur d'activité : \_\_\_\_\_

• <b>DROIT D'INSCRIPTION</b> (commun à toutes les catégories)	1 x 1200 € =	1200 € HT
• <b>FRAIS DE PARTICIPATION</b> (par réalisation présentée)		+
	Par campagne ____ x 800 € =	_____ € HT
		+
<b>MAJORATION : Attention, pour tout dossier rendu (en accord avec l'organisation) après la date de clôture du 4 avril 2024, une majoration des frais de participation sera exigée.</b>		
Majoration par réalisation	_____ réalisation(s) x 200 € =	_____ € HT
	<b>Total HT =</b>	_____ €
	<b>TVA 20% =</b>	_____ €
	<b>Total TTC =</b>	_____ €

Votre règlement aux frais d'organisation du Grand Prix des stratégies médias 2024 doit être joint à cette commande. **Nous ne pourrions prendre en considération les participations dont le règlement sera effectué après le 15 avril 2024. En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture le 4 avril 2024.**

Les modes de règlement suivants sont proposés :

Règlement en ligne : Visa, Mastercard

Virement :

**Banque :** SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PARIS 16e

**IBAN** (International Bank Account Number) : FR76 3000 3033 8300 0201 0050 425

**BIC :** SOGEFRPP

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPSM24**

## STRATÉGIES

Stratégies est une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Médiaschool Services - SARL au capital de 3 000 €  
RCS Paris 840168926 - N° identifiant TVA FR 08 840 168 926 - 4 bis rue de la Pyramide - 92100 Boulogne Billancourt

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX GRANDS PRIX STRATÉGIES

Les présentes conditions générales de participation s'appliquent à l'ensemble des candidats des Grands prix Stratégies.

Est considéré comme candidat, toute société ou groupe de sociétés déposant un ou plusieurs dossier (s) de candidature pour un ou plusieurs Grand (s) prix Stratégies.

Les Grands prix sont organisés par Stratégies, une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Mediaschool Services, SAS au capital de 3 000€ RCS Paris 840 168 926 et dont le siège commercial est situé au 4 bis, rue de la Pyramide à 92100 Boulogne Billancourt.

Dans le cadre de son dépôt de candidature(s), le candidat déclare avoir pris connaissance :

- des présentes Conditions générales de vente
- ainsi que de l'ensemble des renseignements indiqués dans le dossier d'inscription entre autres, et qui seront nécessaires à sa participation au Grand prix Stratégies pour lequel il candidate.

Tout dépôt de candidature(s) à un Grand Prix Stratégies implique l'adhésion totale et entière aux présentes Conditions générales de participation, sans réserve ni restriction.

### 1 / Assurance et responsabilité

1-1 En qualité d'organisateur des Grands Prix Stratégies, Stratégies fait son affaire de toutes les obligations d'assurances relatives au déroulement de ses événements.

1-2 La responsabilité de Stratégies ne saurait être engagée en cas de perte, de vol, ou de destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat (magazines, flyers, mailing, photos, goodies, packaging, produit, etc.) du fait :

- D'un dysfonctionnement du service postal, d'un service de course, ou de transport (retard d'acheminement ou perte)
- De tout autre cas fortuit intervenant pendant tout le processus de sélection des candidatures

La perte, le vol, ou la destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat ne peuvent donner lieu à aucun dommages et intérêts, ni à aucun remboursement des frais d'inscriptions et des frais de dossier.

### 2 / Conditions de participation

- Vous pourrez modifier votre candidature après envoi, et ce jusqu'à la date limite d'envoi des candidatures (date de clôture des inscriptions). En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture des inscriptions.
- Veuillez-vous assurer que les informations renseignées soient correctes, car elles pourront être utilisées pour la présentation du palmarès dans les supports Stratégies et lors de la remise des prix. Les contacts demandés (demandés) nous servent à vous faire parvenir les invitations électroniques à la cérémonie.
- Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.
- Vous pouvez participer à plusieurs catégories, si le projet correspond aux critères des catégories en question.

### 3 / Modalités de règlement

Les droits d'inscription et frais de participation peuvent être payés par virement ou par carte bancaire sur [inscriptiongrandsprix.strategies.fr](https://inscriptiongrandsprix.strategies.fr). Vous éditez votre facture une fois vos inscriptions validées sur cette plateforme dédiée. Si ceux-ci ne sont pas réglés dans les 10 jours suivant la date de clôture des inscriptions, Stratégies se réserve le droit d'exclure vos candidatures et de ne pas les présenter à la réunion de jury.

### 4 / Conditions d'annulation par Stratégies

4-1 Force majeure : Est considéré comme cas de force majeure, tout événement remplissant les critères fixés par le Code Civil et la jurisprudence des juridictions françaises, et de nature à empêcher Stratégies soit de s'acquitter de ses obligations, soit d'entraîner un retard dans l'exécution de ses obligations. Nous nous réservons le droit, notamment en cas de force majeure, ou d'un cas fortuit, d'ajourner, de reporter ou d'annuler un Grand Prix, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

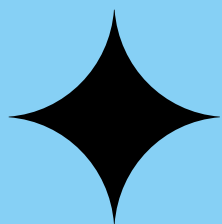
Stratégies s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'adapter aux nouvelles circonstances et pour limiter la durée et les effets du cas fortuit ou de la force majeure. En cas de report d'une durée supérieure à neuf mois, entre date initiale de cérémonie et nouvelle date de cérémonie, les frais d'inscription préalablement réglés seront entièrement remboursés au candidat.

4-2 En raison de l'épidémie du Covid-19, nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que nous pourrions être amenés à annuler la tenue de nos Grands prix ou à les reporter à une date ultérieure pour répondre aux recommandations des organisations sanitaires et gouvernementales. Dans une telle hypothèse, tous les candidats seront tenus informés, sans délai, de notre décision d'annuler ou de reporter les événements concernés. Les conditions d'annulation précédemment décrites s'appliqueront de la même façon :

- en cas d'annulation du Grand Prix, il n'y aura lieu à aucun dommages et intérêts et les sommes perçues par Stratégies seront entièrement restituées au candidat ; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.
- en cas de report du Grand prix dans les neuf mois suivant la date initiale de cérémonie, les conditions contractuelles seront maintenues pour la nouvelle date; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.

4-3 Dans le cas où le nombre de candidats et/ou de dossiers déposés pour un Grand prix serait jugé insuffisant, Stratégies se réserve le droit d'annuler le Grand prix en question. Les droits d'inscription et les frais de participation seront alors entièrement remboursés, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

# GRAND PRIX DES STRATÉGIES MÉDIAS



# 2024

STRATÉGIE INTÉGRÉE | STRATÉGIE D'AUDIENCE, DE CIBLAGE,  
DE CREATIVE DATA | MÉDIA PRESSE | MÉDIA RADIO, PODCAST |  
MÉDIAS TÉLÉVISION, CINÉMA | MÉDIA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE |  
MÉDIAS DIGITAL, MOBILE | PLATEFORMES ET RÉSEAUX SOCIAUX |  
RETAIL MEDIA | OPÉRATIONS DE PARTENARIAT, DE PLACEMENT  
DE PRODUIT, DE MÉCÉNAT | STRATÉGIE ÉVÉNEMENTIELLE,  
EXPÉRIENTIELLE | MEILLEURE STRATÉGIE DE CONTENU  
POUR LES MARQUES | MEILLEURE STRATÉGIE MÉDIA RSE |  
DISPOSITIFS GRANDES CAUSES, INTÉRÊT GÉNÉRAL |

PRÉSENTEZ VOS STRATÉGIES MÉDIAS ET HORS MÉDIAS LES PLUS PERTINENT(ES)  
ET NOVATR(ICES) AVANT LE 4 AVRIL 2024

CONTACT INSCRIPTIONS : CÉCILE RUBBEN / [CRUBBEN@STRATEGIES.FR](mailto:CRUBBEN@STRATEGIES.FR)

CONTACT PARTENARIAT : CÉLINE REINE / [CREINE@STRATEGIES.FR](mailto:CREINE@STRATEGIES.FR)

EN PARTENARIAT AVEC

JCDecaux



AVEC LE SOUTIEN DE

